

Un dialogue social rompu !

Depuis la fin d'une grille salariale avec valeur de point.

La CGT n'a pas l'ambition de détenir seule la vérité et s'est fixée comme **objectif la défense des intérêts des salariés dans toutes les négociations de l'entreprise, comme au niveau national dont les branches professionnelles.**

D'ailleurs, tous les sondages reconnaissent que les salariés font confiance à la CGT à plus de 50 %. Elle est la seule organisation syndicale à exiger une autre répartition des richesses créées par les salariés, très souvent dans des conditions de travail pénibles et qui se dégradent continuellement, en revendiquant un salaire minimum de 1600 € par mois.

UTOPIQUE ! 3 milliards de chiffre d'affaires avec une évolution de 22 % pour 3800 entreprises de 2002 à 2007 (Source Fédération de la Plasturgie). Le chiffre d'affaires par salarié est passé de 159 000 € à 206 000 €, soit une augmentation de 29.83 %.

Est-ce déraisonnable d'exiger 1600 € par mois quand nous connaissons les hausses des principaux besoins des salariés : alimentation, loyer, énergie, éducation de nos enfants, transport,... qui ne permettent plus de vivre décemment.

Le fruit de notre travail doit-il servir à des actionnaires qui spéculent sur notre argent ou alors être distribué à l'ensemble de la collectivité en augmentant les salaires et en investissant dans l'entreprise ?

Octroyer 3.46 % d'investissement de 2002 à 2007 -chiffres de la Fédération de la Plasturgie- (pratiquement 0 !) en 5 ans, c'est affirmer la destruction de nos emplois, de nos métiers.

Relancer l'économie, donc la consommation des ménages, exige une autre politique industrielle et salariale qui remette l'Homme au cœur de la valeur du travail.

D'où la nécessité d'avoir une grille de classifications cohérente avec une valeur de point qui détermine la qualification du salarié et lui permette ainsi d'évoluer dans sa vie professionnelle.

Notre grille fédérale développe en ce sens le lien qualification/classification et déroulement de carrière, alors nous n'avons de leçon à recevoir de personne, notamment de la CFDT qui a mis au placard de ce fait cette grille en 2004. Doit-on accepter que les employeurs paient les salariés à la tête du client ?

Comment la CFDT explique que les augmentations puissent être différenciées d'un coefficient à un autre ? C'est ne plus reconnaître le savoir-faire de chaque salarié. Qui est donc responsable de par sa signature d'une telle discrimination et exploitation des salariés ?

La CFDT, à elle seule, détiendrait la vérité et 4 organisations auraient tort ? A qui veut-elle faire croire cela ?

La CFDT trompe les salariés dans un but uniquement électoral comme Sarkozy le fait avec les Etats généraux de l'industrie la veille du scrutin régional. **Comme elle trompe encore les salariés en affirmant que ceux-ci n'auraient pas droit à la prime d'ancienneté.**

Vu que l'accord de 2004 a été dénoncé et qu'aucun accord n'a vu le jour depuis, **c'est l'article 14 de la Convention Collective qui s'applique à tous. 1 % par an tous les 3 ans.**

La CFDT parle d'action au niveau de la branche : nous lui disons toujours "Chiche !".
Car la CGT est toujours disponible pour rassembler les salariés et se mobiliser pour toutes les revendications notamment les salaires.

Et toujours d'après la CFDT, c'est grâce à elle que l'ouverture des négociations a pu se faire. A qui donc veut-elle faire croire cela ?

N'est ce pas, au contraire, la détermination de toutes les autres organisations qui a permis ce déblocage ?

La CGT continue avec détermination à exiger que les négociations salariales 2009 se ré-ouvrent.

L'argent existe pour satisfaire les revendications légitimes des salariés sur le pouvoir d'achat.

Les salariés de la plasturgie ne sont pas dupes et savent qu'ils peuvent compter sur les militants de la CGT.

Pour cela, il va falloir se mobiliser pour combattre les projets de la branche.
Seule une forte mobilisation des salariés pourra créer les conditions d'une victoire sur les salaires à l'image de la lutte des Faurécia Auchel qui ont gagné sur le maintien de leur activité.

La lutte paie, à condition que l'on s'en donne les moyens.

Signer tous les accords de branche qui visent à réduire les avantages des salariés : n'est-ce pas un acte qui consiste à vider de son contenu la Convention Collective et à vouloir, à terme, la faire disparaître ?

La CGT invite les salariés à ne pas se laisser intimider et à organiser la résistance pour gagner sur nos revendications.



J'adhère



NOM _____ Entreprise _____

Prénom _____ Secteur d'activité _____

Adresse _____ Tél _____ portable _____

Localité _____ Départ. _____ E-mail _____